

COP
29

DOSSIER DE PRESSE

BAKOU,
AZERBAÏDJAN
DU 11 AU 22
NOVEMBRE 2024

COP29, FACE À UN CLIMAT DE PLUS EN PLUS INVIVABLE, LA SOLIDARITÉ DES PEUPLES





P. 3

INTRODUCTION

P. 4

À LA CROISÉE DES FRUSTRATIONS ET
DES COMPROMIS : LA RÉALITÉ DES COP

P. 7

LA COP29 : QUELS OBJECTIFS ?

P. 8

DES CENTAINES AUX MILLIERS DE
MILLIARDS : L'ÉQUATION ESSENTIELLE
POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE

P. 12

L'OBJECTIF MONDIAL SUR
L'ADAPTATION, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

P. 14

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ :
UN OBJECTIF INCONTOURNABLE AVEC
LA COP16 CETTE ANNÉE

P. 16

SUITES DU BILAN MONDIAL : SORTIR
DES ÉNERGIES FOSSILES DE MANIÈRE
JUSTE ET ÉQUITABLE

P. 18

LA DIPLOMATIE FÉMINISTE, UN
LEVIER PUISSANT DE LUTTE CONTRE
L'INJUSTICE CLIMATIQUE

P. 21

COP30 : UTILISER DES FEUILLES DE
ROUTES COMME BOUSSOLE POUR
LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT À 1,5°C

INTRODUCTION

Le monde devient trop chaud¹ et la planète subit déjà des incendies, sécheresses, inondations et autres phénomènes météorologiques extrêmes sans précédent un peu partout dans le monde. Cette hausse des températures a des répercussions disproportionnées sur les populations vivant dans des régions hautement vulnérables aux changements climatiques, soit 3,3 à 3,6 milliards de personnes², alors même qu'elles contribuent peu aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Et, les océans, qui absorbent 90 % de l'excès de chaleur généré par les activités humaines, continuent de surchauffer. Leur température moyenne en juillet a été de 20,88 °C³. **Pour éviter les pires effets du changement climatique, il est nécessaire de réduire de moitié les émissions de GES mondiales d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050⁴.**

C'est dans ce contexte d'ébullition climatique que la COP29, la 29^e conférence mondiale sur les changements climatiques, va se dérouler à Bakou en Azerbaïdjan du 11 au 22 novembre. L'an dernier, la COP28 de Dubai a marqué un tournant décisif pour la fin des énergies fossiles, mais cela ne s'est pas encore concrétisé par des engagements tangibles. Pourtant, les solutions existent, c'est la volonté politique qui fait défaut. La COP29 doit donc envoyer un signal fort avec les premières annonces des principaux pollueurs sur leur plan de sortie des énergies fossiles, tout en fixant un objectif financier ambitieux pour les trois piliers de l'Accord de Paris : l'atténuation, l'adaptation, et les pertes et dommages. Le principal enjeu au cœur de cette COP est la question de comment financer la transition écologique et en particulier celles des pays du Sud. Ce sont les plus vulnérables au changement climatique, alors même qu'ils ont le moins de ressources pour y faire face. C'est donc une réelle opportunité de « rétablir » la confiance entre les pays du Sud et du Nord, de donner une chance à la justice climatique et de mettre au centre des discussions les besoins des pays et des populations les plus vulnérables.

À LA CROISÉE DES FRUSTRATIONS ET DES COMPROMIS : LA RÉALITÉ DES COP



© Marie Jacquemin

Même si elles en donnent l'impression, les COP ne se résument pas à quelques semaines de discussions intenses en fin d'année. Elles reposent sur une préparation continue, ponctuée par des négociations et des rencontres, qui s'inscrivent également, dans le sillage des conférences précédentes. Elles sont depuis près de trente ans le seul espace de discussion, de rencontres, de décisions ouvert à tous les États de la planète pour faire face au plus grand défi de l'humanité : le changement climatique. Pourtant, la lenteur des avancées et les obstacles récurrents suscitent une frustration grandissante.

Être présent lors des COP, c'est refuser de céder le terrain aux entreprises et aux intérêts de l'industrie pétro-gazière : Plus de 2400 lobbyistes des combustibles fossiles étaient présent·e·s à la COP28 à Dubaï.

- Une augmentation qui s'envole au fur et à mesure des COP. Leur nombre dépasse même largement celui des délégations des dix pays les plus vulnérables réunies (1 509), en première ligne de la crise⁵.

- À la COP28, plusieurs gouvernements se sont illustrés par leur complaisance envers les géants des combustibles fossiles en les intégrant dans leur délégation nationale. Ce fut le cas de la France avec TotalEnergies, de l'Italie avec ENI, et de l'Union européenne avec BP, ENI et ExxonMobil⁶.

Malgré ce constat, nous refusons de baisser les bras et de laisser ces intérêts particuliers orienter l'agenda politique. Sur la scène internationale, les COP demeurent des rendez-vous essentiels pour la diplomatie climatique, la justice sociale et environnementale, ainsi que la défense des droits humains.

L'espace de négociation que représente la COP est aussi notre espace, celui des ONGs. C'est aussi notre devoir, à nous ONGs, d'amplifier la voix des populations les plus vulnérables, ainsi que notre responsabilité de promouvoir une culture de transparence et de redevabilité, afin que les engagements pris soient respectés. Nous continuerons à faire pression sur nos gouvernements tout en soutenant activement nos collègues du Sud global. **Ces COPs doivent rester des espaces de résistances et d'espoirs.** ●



DES COP PARTOUT, POURQUOI ?

Le pays hôte de la COP est choisi par rotation parmi les cinq groupes régionaux des Nations unies (Afrique, Asie-Pacifique, Europe de l'Est, Amérique latine et Caraïbes, et Europe occidentale et autres)⁷. Chaque groupe mène des consultations internes pour désigner un candidat. Le pays retenu soumet ensuite officiellement sa candidature au secrétariat de la CCNUCC, la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques. Toutefois, peu de pays se portent candidats, en raison des coûts élevés et des infrastructures nécessaires pour

accueillir un événement d'une telle ampleur, limitant ainsi le nombre de propositions.

Pour la COP29, le choix du pays hôte a été influencé par des enjeux géopolitiques. Bien que plusieurs États aient été considérés, la Russie a opposé son veto à la sélection d'un pays de l'Union européenne, menant à la candidature unique de l'Azerbaïdjan après le retrait de l'Arménie⁸.

AMÉLIORER LES PROCESSUS DE LA COP

Pour améliorer le processus des COP, mieux intégrer la question des droits humains et celle des conflits d'intérêts, pour protéger cet espace dont nous avons tant besoin, nous portons plusieurs propositions auprès de la Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques, la CCNUCC :

- La création de critères de sélection des pays hôtes de la COP, relatifs aux droits humains y compris l'obligation de garantir les droits à la liberté d'expression et de réunion, préalables à un résultat ambitieux.

- L'accessibilité et la publicité des accords conclus entre la CCNUCC et les pays hôtes des négociations avant la COP, et l'assurance qu'ils respectent le droit international des droits humains.

Comme l'ont souligné l'ONU et d'autres expert.e.s indépendant.e.s, le respect de la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, ainsi que la libre circulation de l'information et la possibilité pour les voix critiques de s'exprimer, sont essentiels pour traiter efficacement la crise climatique. Ces éléments devraient être des critères fondamentaux pour l'accueil d'événements tels que la COP.

UNE DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE À LA CROISÉE DE PLUSIEURS ENJEUX

La COP28 était l'occasion de rectifier le tir pour respecter la limite fixée par l'Accord de Paris, à savoir ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement d'ici la fin du siècle. L'exercice du Bilan Mondial, réalisé pour la première fois depuis l'adoption de l'Accord de Paris, devait forcer les États à prendre acte de leur retard massif en matière d'action climatique, et créer un électrochoc pour faire plus, mieux et plus vite. **Si la mention de la sortie des énergies fossiles a été un soulagement, via la mention *transitioning away from fossil fuels in energy systems, in a just, orderly and equitable manner, accelerating action in this critical decade*⁹, elle reste insuffisante. En effet, le gaz est présenté comme une « énergie de transition »¹⁰, préservant les intérêts économiques de pays producteurs au détriment de la planète. Le signal politique reste trop faible et surtout peu concret.**

De plus, l'accord conclu à Dubaï reste silencieux sur les moyens financiers nécessaires à mobiliser pour accompagner la transition énergétique dans les pays du Sud global, et met en exergue des paris technologiques dangereux, comme le Captage et le Stockage de Carbone (CCS) ou le nucléaire. L'engagement pris par les gouvernements de tripler la production des énergies renouvelables d'ici 2030 et de doubler l'efficacité énergétique, constitue en revanche une avancée notable¹¹. Désormais, les États doivent s'atteler à concrétiser cette sortie de toutes les énergies fossiles et mettre un terme à la bataille d'interprétation qui sévit depuis de nombreux mois. Le Bilan Mondial n'est pas un menu à la carte.

Par ailleurs, le bilan de la COP28 en matière de réponse aux impacts climatiques est en demi-teinte. Si elle a acté l'**opérationnalisation du Fonds de réponse aux pertes et dommages, une avancée majeure**, le montant des premières promesses financières pour le Fonds, à hauteur de 679,7 millions de dollars¹²,

est une goutte d'eau par rapport à l'ampleur des besoins estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars par an. Enfin, les gouvernements n'ont pas été au rendez-vous sur la question de l'adaptation. Enjeu majeur pour les pays les plus vulnérables, l'adaptation reste cruellement sous-financée depuis des années et le texte sur l'Objectif Mondial sur l'Adaptation (*Global Goal on Adaptation*) adopté par la COP28 ne dit pas clairement comment combler ce fossé et réhausser l'ambition.

Parallèlement à la COP29, se tiendra en Colombie la COP16 sur la biodiversité (pour en savoir plus, lire notre [briefing COP16](#)). Après le succès symbolisé par la signature de l'Accord Kunming-Montréal lors de la COP15 en 2022, la COP16 représente une étape décisive pour la mise en œuvre des engagements pour les six prochaines années. La COP16 de la désertification aura lieu ensuite en fin d'année en Arabie Saoudite. À ces trois sommets s'ajoutent les discussions sur la lutte contre la pollution plastique, en Corée du Sud (INC-5 traité plastique). Il s'agira, de la cinquième et dernière session de négociations internationales censées déboucher sur un traité mondial¹³, dont l'adoption finale pourrait intervenir lors de la Conférence des Nations unies sur les océans organisée à Nice au printemps 2025. Enfin, la concomitance du sommet des leaders du G20 à Rio et de la COP29 à Bakou est une occasion idéale d'obtenir des résultats ambitieux. Lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies, le Secrétaire général, António Guterres a appelé sans détour les pays du G20 à montrer l'exemple en matière d'action climatique. En outre, la coopération naissante entre les présidences actuelles et futures du G20, à savoir le Brésil et l'Afrique du Sud, ainsi que l'intervention de cette dernière à l'Assemblée générale, laissent présager son intention d'utiliser sa présidence pour promouvoir les intérêts du Sud global¹⁴.



LA COP29 : QUELS OBJECTIFS ?

© Zakir Hossain Chowdhury

2024 est donc une année cruciale pour remettre les pays sur les rails de l'Accord de Paris à la fois en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de soutien aux plus vulnérables face aux conséquences du changement climatique. La COP29 doit :

- **Se mettre d'accord sur un nouvel objectif de financement climatique post-2025** pour restaurer la confiance des pays en développement envers les pays du Nord, et leur permettre de recevoir des fonds, sous forme de dons, à la hauteur de leurs besoins.
- **Influencer les prochains plans nationaux de transition climatique et de résilience**, la COP29 marquant le début de la période durant laquelle les gouvernements doivent soumettre de nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN), 9 à 12 mois avant la COP30, soit au plus tard d'ici fin février 2025.
- **Guider les pays sur la manière de suivre et d'appliquer pleinement les résultats du premier Bilan Mondial**, notamment l'engagement à s'éloigner des énergies fossiles, et les autres décisions de la COP28 concernant l'adaptation, les pertes et dommages, l'atténuation, le financement et la transition juste.
- **Délivrer un nouveau Plan d'Action Genre de la CCNUCC**, qui n'a jusque-là pas bénéficié d'un fort portage politique ni de financement à la hauteur alors qu'il est crucial d'intégrer pleinement les enjeux de genre dans la réponse au changement climatique pour en garantir sa pertinence et son efficacité. ●



DES CENTAINES AUX MILLIERS DE MILLIARDS : L'ÉQUATION ESSENTIELLE POUR UNE JUSTICE CLIMATIQUE

Le **Nouvel objectif collectif quantifié (NCQG en anglais)** est l'occasion politique la plus importante pour les pays développés en 2024 de rétablir la confiance avec les pays en développement après l'expérience amère des 100 milliards de dollars. En effet, le bilan est mauvais : les pays développés n'ont réussi à mobiliser la somme déjà insuffisante de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement qu'avec plus de deux ans de retard¹⁵. Ils ont également échoué à garantir un équilibre des financements entre adaptation et atténuation et ont privilégié l'allocation de ces financements sous forme de prêts et non de dons, contribuant à l'endettement de pays déjà très vulnérables.

Le retard accumulé dans l'atteinte des 100 milliards de dollars a alourdi la facture des impacts climatiques pour des pays pourtant peu responsables des émissions de gaz à effet de serre.

Pour que la COP29 soit un succès, les pays doivent s'entendre sur un nouvel objectif d'au moins 1 000 milliards de dollars par an sous forme de subventions et de financements équivalents pour l'atténuation, l'adaptation et les pertes et dommages¹⁶. Ces 1000 milliards de dollars sont un besoin objectifé par la science¹⁷.

Dans de nombreux pays du Sud global, le manque cruel de financements est l'obstacle majeur à une sortie effective des énergies fossiles, au triplement des énergies renouvelables, au doublement de l'efficacité énergétique d'ici 2030, mais aussi à une réponse adéquate aux impacts climatiques déjà bien réels.

LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE PASSE PAR LA MISE À DISPOSITION DE FONDS PUBLICS

À l'heure actuelle, les pays développés, y compris l'Union européenne, n'ont pas encore présenté de propositions financières claires ni d'options quantifiées pour le NCQG, malgré des années de discussions techniques et de négociations. Le constat est particulièrement amer pour les pays du Sud global et la société civile qui dénoncent depuis longtemps la responsabilité historique des pays développés dans le changement climatique et ses impacts dramatiques. **Ce n'est pas de la charité mais bien une dette que les pays développés ont envers les pays en développement.**

COMMENT FAIRE ?

Il s'agit de tirer les leçons de l'objectif précédent des 100 milliards de dollars par an pour le financement international de l'action climatique (2020-2025). Les pays ne doivent pas non plus se laisser distraire par des propositions de financements énergétiques ou des fonds provenant de l'argent du pétrole qui ne sont guère plus que du greenwashing¹⁸.

- **Dans les contextes vulnérables et fragiles, les financements privés basés sur les marchés sont insuffisants, indisponibles, inadaptés et générateurs de dettes.** Bien que divers types de financement soient nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, l'Union européenne et la France doivent cesser d'attendre que les financements privés répondent aux besoins des pays en développement vulnérables, en particulier pour l'adaptation et les pertes et dommages, qui ont peu de chance d'attirer des investisseurs de par leur potentiel limité de retour sur investissement. Par ailleurs, 93 % des pays les plus vulnérables à la crise climatique sont déjà en situation de surendettement ou en passe de l'être¹⁹.

- **Le financement climatique international doit être organisé via des instruments non créateurs de dettes, tels que des subventions et des prêts hautement concessionnels (à très faible taux d'intérêt).** C'est une condition essentielle pour éviter à des gouvernements endettés de se retrouver contraints d'exploiter des ressources naturelles (énergies fossiles, ressources minières ou forêts) et de mener des activités contribuant au changement climatique, dans le but de rembourser leurs prêts²⁰.
- Ce financement doit être nouveau et additionnel à l'aide publique au développement (APD). **On ne peut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul.** ●



© Blanka Csenki

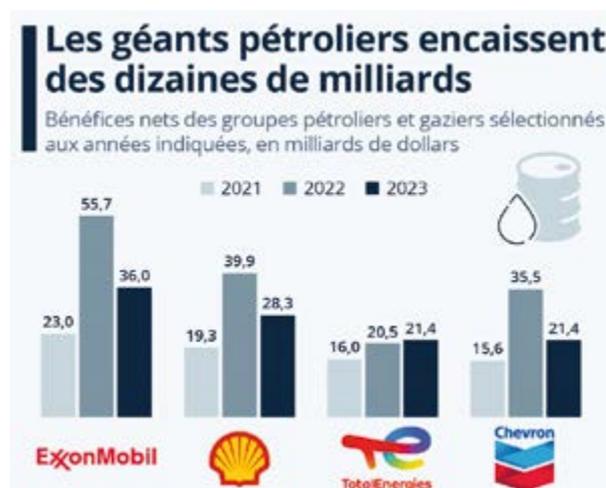
L'ARGENT EXISTE, IL FAUT ALLER LE CHERCHER LÀ OÙ IL EST

La pandémie nous a enseigné que lorsqu'une menace pèse sur l'ensemble de l'Humanité et les systèmes économiques, les gouvernements sont capables de trouver des solutions pour mobiliser des montants financiers conséquents. Si cela n'a pas encore été fait pour le climat, ce n'est pas par manque d'argent mais parce que la volonté politique fait cruellement défaut. La priorité serait de mettre fin au comportement schizophrène des gouvernements qui continuent de fournir des subventions publiques aux énergies fossiles à hauteur de 7 trillions de dollars US par an en 2022 et de réorienter ces flux vers la transition énergétique et la réponse aux impacts climatiques. Par ailleurs, les pays riches peuvent mettre en place des mesures de justice fiscale pour lever des fonds publics notamment pour le nouvel objectif collectif quantifié²¹.

Les gouvernements doivent affirmer l'urgence à appliquer les principes de justice fiscale et de pollueur-payeur. Le texte du NCQG doit appeler les gouvernements à mettre en place sans attendre des taxes socialement justes et progressives sur les secteurs et individus les plus émetteurs, afin de garantir que les principaux responsables paient pour répondre à l'urgence climatique. Parmi les options possibles figurent la création d'impôts sur la fortune, de taxes sur l'extraction des énergies fossiles ou sur les profits faramineux du secteur, de taxes sur les transactions financières, sur l'aviation²² et le transport maritime²³. Ces propositions, soutenues de longue date par la société civile, se sont faites une vraie place dans le débat public international, en particulier depuis le Sommet pour un Nouveau Pacte Financier Mondial qui s'est tenu à Paris en juin 2023 et a notamment abouti à la création de la Global Solidarity levies task force que la France co-préside avec le Kenya et la Barbade et dont les résultats sont attendus pour la COP30.

Ce qui est particulièrement intéressant en termes de calendrier cette année, c'est que les leaders du G20 se réuniront à Rio pendant la COP (18 et 19 novembre) et auront à se prononcer sur la mise en place d'un impôt mondial sur la fortune²⁴. Im-

giné par l'économiste français Gabriel Zucman et activement promu par la présidence brésilienne du G20, un impôt d'au moins 2% sur la fortune des 3 000 milliardaires à travers le monde pourrait rapporter 250 milliards de dollars par an, et jusqu'à 140 milliards de dollars supplémentaires s'il était également appliqué aux personnes détenant une fortune de plus de 100 millions de dollars. D'autres modélisations d'impôt sur la fortune portées par des ONG, avec des taux plus élevés, permettraient de collecter des montants encore bien supérieurs²⁵. Cette mesure serait d'autant plus juste que sur les 30 dernières années, les 1% les plus riches ont émis deux fois plus de carbone que la moitié la plus pauvre de l'humanité²⁶.



Source : <https://www.statista.com/chart/27887/big-oil-sees-profits-increase>

Taxer l'industrie des énergies fossiles est également une mesure de plus en plus plébiscitée afin de faire payer le secteur pour sa responsabilité dans la crise climatique mais aussi pour le mettre hors d'état de nuire. Cette industrie génère des revenus nets sans précédent : rien qu'en 2022, les revenus de l'industrie du pétrole et du gaz ont bondi à au moins 4 000 milliards de dollars, contre une moyenne de 1 500 milliards ces dernières années. → →

→ → → En termes de profits, Shell, Chevron, Exxon-Mobil et TotalEnergies ont annoncé ensemble des bénéfices de plus de 150 milliards de dollars en 2022. Et, bien que l'UE ait introduit une taxe temporaire sur les profits excédentaires – ou « contribution de solidarité » – des industries des combustibles fossiles, il n'existe actuellement aucune initiative mondiale visant à instaurer une taxe permanente sur les profits des pollueurs dans l'industrie des combustibles fossiles. La proposition de Climate Damages Tax²⁷ permettrait par exemple de collecter jusqu'à 900 milliards de dollars entre 2024 et 2030.

Enfin, les négociations en cours sur une nouvelle Convention-cadre des Nations unies sur la fiscalité dont les termes de référence ont été adoptés en août dernier²⁸ et qui devraient aboutir en 2027, représentent une opportunité majeure d'obtenir des engagements gouvernementaux sur le long terme en faveur d'une vraie justice fiscale, notamment au service de la transition énergétique.

FINANCE CLIMAT ET AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ESSENTIEL POUR LES PAYS DU SUD GLOBAL

Bien que la France soit l'un des plus gros contributeurs de financements climat en volume, avec une contribution de 7,6 milliards en 2022, dépassant même son objectif initial de 6 milliards d'euros par an d'ici à 2025, sa contribution est très loin de représenter sa part juste de finance climat, en comptant sa responsabilité historique et sa capacité d'agir. Elle doit faire plus, et mieux, pour répondre aux besoins des pays du Sud global.

Le financement de la lutte contre le changement climatique ne doit pas être une opportunité commerciale²⁹. La France privilégie encore largement les prêts comme modalité d'attribution des financements climat. C'est particulièrement notable pour l'adaptation, la part des dons, ne dépassant pas 7% des financements bilatéraux accordés par la France en la matière en 2019-2020. De plus, en dépit de réels efforts, la France n'a toujours pas atteint un équilibre entre ses financements adaptation et atténuation comme le prévoit pourtant l'accord de Paris. Il est donc primordial pour la France d'augmenter son financement de l'adaptation sous forme de dons. Cela contribuerait à impulser une dynamique urgente et nécessaire afin d'honorer l'engagement pris lors de la COP26 de doubler collectivement les financements pour

l'adaptation d'ici à 2025 par rapport aux niveaux de 2019 que les gouvernements semblent avoir oubliés.

Enfin, l'aide publique au développement (APD) n'est pas la réserve à coupes budgétaires de Bercy. Déjà affectée par une baisse de 11% entre 2022 et 2023 puis d'une coupe budgétaire de 800 millions d'euros en 2024, l'APD pourrait être le budget le plus sévèrement touché par les prochaines coupes budgétaires dans le cadre du PLF 2025. Le gouvernement vient également de remettre en question l'allocation des revenus de certaines taxes à la solidarité internationale et à l'action climatique. Bien que la France ait réitéré dans une loi d'août 2021 son engagement pris aux côtés de nombreux pays développés de reverser 0,7% par an de son RNB aux pays les plus pauvres, elle s'en éloigne de plus en plus. Pourtant, l'an dernier la France organisait en grandes pompes à Paris un sommet international pour créer un choc des financements climat.

Il n'y a pas de fatalité budgétaire, le gouvernement choisit sciemment de faire trinquer les populations les plus vulnérables à travers le monde, plutôt que de faire contribuer à leur juste part les contribuables les plus riches et les entreprises les plus polluantes.

L'OBJECTIF MONDIAL SUR L'ADAPTATION, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

L'objectif mondial pour l'adaptation, adopté en 2015 dans l'Accord de Paris, vise à améliorer la résilience mondiale face aux impacts du changement climatique en renforçant l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques climatiques nationales. **Mais, force est de constater que les progrès en matière d'adaptation ralentissent, malgré l'intensité croissante des catastrophes climatiques.** Le rapport 2023 du Programme des Nations unies (PNUE) sur le déficit d'adaptation au climat montre une diminution de 15 % du financement climatique multilatéral et bilatéral public pour les pays en développement en 2021, tandis que les financements pour l'atténuation continuent d'augmenter. Les coûts estimés pour l'adaptation des pays en développement sont compris entre 130 et 415 milliards de dollars par an pour cette décennie. Il est donc nécessaire de s'engager financièrement de manière réelle pour soutenir des actions ambitieuses en matière d'adaptation.

Lors de la COP 28, un programme de travail de deux ans a été mis en place pour développer des indicateurs afin de mieux suivre les progrès réalisés en matière d'adaptation. Ce processus est essentiel pour rendre opérationnel et mesurable la capacité d'adaptation des pays les plus exposés aux impacts du changement climatique. Sans cela, le fossé risque de se creuser entre planification sur le terrain (politiques sectorielles, infrastructures, aménagement du territoire...) et les objectifs et stratégies supranationales.

Réduire la vulnérabilité au changement climatique implique ainsi de planifier et budgétiser les stratégies d'adaptation. Les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) représentent un outil efficace en la matière. Créés lors de la COP17, ces plans permettent aux pays d'identifier les risques climatiques auxquels ils sont confrontés, et de définir des actions pour y faire face. **Ceux-ci**

doivent être soumis en 2025 mais de nombreux pays en développement accusent un retard en raison de ressources financières et de capacités limitées. Ces pays, qui sont parmi les plus vulnérables bien qu’ils contribuent le moins à la crise, doivent d’urgence faire progresser la planification et la mise en œuvre de leur PNA et devraient donc bénéficier d’un soutien adéquat.

L’accord final de la COP29 doit :

- Reconnaître l’écart grandissant dans le financement de l’adaptation et signaler clairement l’urgence de l’augmenter.
- Veiller à ce que les pays développés augmentent le financement de l’adaptation pour les pays en développement en fonction des besoins actuels et établissent une feuille de route claire pour la mise en œuvre de ce financement. Celle-ci devra être évaluée à la lumière d’indicateurs pertinents centrés sur les besoins en adaptation des communautés les plus affectées, notamment les femmes.
- Établir un sous-objectif de finance spécifique pour l’adaptation dans le NCQG afin d’augmenter le financement de l’adaptation et d’allouer les ressources sur la base d’une évaluation des besoins. Cela devrait inclure des objectifs pour l’allocation des fonds publics afin de remédier au déséquilibre actuel entre les efforts d’adaptation et d’atténuation, en mettant l’accent sur le soutien aux communautés les plus vulnérables au niveau local.



© Blanka Csenki

- Évaluer les progrès accomplis dans le cadre des Plans Nationaux d’Adaptation (PNA) et mettre en évidence les réalisations, les obstacles et les défis qui y sont liés dans le résultat de la COP29.

Enfin il est fondamental que les États développent une approche intégrée Climat-Adaptation-Biodiversité pour assurer une cohérence entre les différentes stratégies déployées par les pays au travers de leurs plans nationaux d’adaptation (PNA), leurs Contributions nationales déterminées (CDN) et les stratégies et plans d’action nationaux pour la biodiversité (SPANB). ●



LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ : LES ENJEUX DE LA COP16

© Michael Eko

La COP15 en 2022 a été une victoire historique pour la biodiversité, le climat et les humains, grâce à l'adoption du Cadre mondial Kunming-Montréal. Si cet accord présente de nombreux avantages, il ne fixe que des objectifs. Comment les gouvernements vont-ils mettre en place ce nouveau Cadre mondial, et vont-ils réellement le faire ? C'est la question majeure des négociations de la COP16 cette année à Cali, en Colombie, du 21 octobre au 1^{er} Novembre. Voici les différentes priorités à laquelle cette COP doit répondre :

La mise à jour urgentes des SPANB (**plans d'action nationaux pour la biodiversité**) pour répondre aux objectifs de la COP15. **En août 2024, seulement 14 des 196 pays de la convention avaient soumis leur nouvelle SPANB³⁰**. Il est impératif que les États viennent avec leurs nouvelles stratégies à la COP16 afin de ne plus perdre de temps.

Pour réhausser l'ambition des États, le Cadre Kunming-Montréal prévoit aussi un Bilan Mondial, comme

dans l'Accord de Paris. À Cali, les États vont devoir décider des indicateurs et modalités de suivi de ce bilan, qui aura lieu pour la première fois en 2026, à la COP17. Si les négociations de ces modalités paraissent très techniques, elles sont fondamentales pour maintenir au plus haut l'ambition pour la biodiversité à l'avenir.

Un sujet qui n'est pas officiellement sur l'agenda, mais qui va alimenter toutes les discussions : celui de la finance, en particulier des pays développés vers les pays en développement. Les États tenteront d'évaluer si la promesse des 20 milliards (US\$) pour 2025 est en bonne voie de se concrétiser. La COP 16 à Cali est l'occasion pour les pays de respecter leurs engagements en matière de mobilisation de fonds internationaux pour la biodiversité, ce qui contribuera à la réalisation des objectifs climatiques et renforcera la confiance dans l'architecture multilatérale.

Pour le moment, selon le think tank ODI, seulement deux États contribuent au maximum de leur part juste : la Suède et la Norvège. La France est plutôt dans le haut du classement : en 2021, elle a contribué à hauteur de 1,85 milliard USD sur les 20 milliards par an que doivent fournir les pays contributeurs, selon ODI. Cela représente 92% de la part juste de la France.

Lors de la COP15 en 2022, les banques publiques de développement avaient également promis d'améliorer leurs mécanismes de suivi concernant leur financement biodiversité. Elles seront attendues au tournant à la COP16 lors des discussions touchant à la finance.

Le Réseau Action Climat appelle donc la France à se rendre à la COP16 avec des messages ambitieux et rassurants sur la finance, notamment en augmentant sa contribution actuelle aux 20 milliards et aussi grâce à une meilleure mobilisation de fonds à travers l'Agence Française de Développement.

Une négociation de la plus haute importance aura également lieu sur la **création d'un organe de la CDB, la Convention sur la Diversité Biologique, permettant la participation systématique et de qualité des communautés locales, et des Peuples Autochtones** dans la gouvernance internationale de la biodiversité.

Afin de garantir le respect des droits des peuples autochtones, tous les pays doivent absolument ratifier sans délais la déclaration des Nations unies sur les droits des

Peuples Autochtones³¹ ainsi que la Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux de l'Organisation internationale du travail³². **Il est important de noter que la France n'a toujours pas ratifié cette convention.**

La COP 16 - qui va se dérouler juste avant la COP29 - représente également une opportunité de mieux croiser les enjeux biodiversité et climat, et de décloisonner les négociations en cours dans la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC). ●



© Dipayan Bose



SUITES DU BILAN MONDIAL : SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES DE MANIÈRE JUSTE ET ÉQUITABLE

La société civile du monde entier, a réussi, grâce à son pouvoir collectif, lors de la COP28 à Dubaï, à mettre l'accent sur la fin des énergies fossiles, qui doit s'accompagner d'une transition juste, rapide et financée. Toutefois, cette voie hors des combustibles fossiles reste compromise, car, une fois de plus, **il n'y a pas eu d'accord sur la manière dont cette transition énergétique sera financée** et dont les pollueurs historiques assumeront la responsabilité de garantir la justice et l'équité pour les peuples et les pays vulnérables du Sud de la planète. En utilisant le terme « transitioning away », **le Bilan Mondial de la COP28 ne propose qu'un changement progressif et non une transformation.** La question de l'énergie a définitivement pris sa place dans les négociations climatiques, il ne doit plus jamais en ressortir, mais il est impératif que les gouvernements travaillent à une sortie concrète et planifiée des énergies fossiles.

Or, certains pays ont déjà tenté de minimiser l'importance de l'accord de la COP28. Le ministre de l'énergie de l'Arabie saoudite, Abdulaziz bin Salman, a déclaré lors d'une conférence en début d'année que la transition hors des combustibles fossiles n'était qu'un

choix parmi les actions proposées lors du sommet, une interprétation vivement réfutée par d'autres³³. Simon Stiell, secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, a refusé de désigner des pays spécifiques, mais a mis en garde : « **Se cacher derrière des failles dans les textes décisionnels, ou éviter le dur travail à venir par une interprétation sélective, serait entièrement contre-productif pour tout gouvernement, alors que les impacts climatiques frappent l'économie et la population de chaque pays** »³⁴.

Plus concrètement, la sortie des énergies fossiles et le déploiement des alternatives justes et durables sont aux confins de plusieurs sujets de négociations. Par exemple, le Bilan Mondial prévoit différents dialogues afin de revenir sur le processus des 3 dernières années, mais surtout aussi pour assurer que ses résultats s'inscrivent dans les prochaines CDN. De plus, il faut une réorientation des financements pour soutenir la transition énergétique. ●

LA FRANCE DOIT CRÉDIBILISER SON PLAIDOYER POUR LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES

Lors de son discours à la COP28, Emmanuel Macron a plaidé en faveur d'une sortie des énergies fossiles pour les pays les plus avancés, ceux-là mêmes qui ont le plus contribué aux émissions de CO₂ depuis le début de la révolution industrielle. Il a proposé un calendrier de sortie : abandon du charbon d'ici 2030, du pétrole d'ici 2045 et du gaz d'ici 2050. S'il concerne uniquement la France, pays pourtant développé, ce calendrier n'est pourtant pas compatible avec l'Accord de Paris.

Dans sa communication diplomatique, le gouvernement français a fait de l'élimination du pétrole, du gaz et du charbon une priorité qui prend aussi forme au sein de coalitions qu'elle a rejointes comme la BOGA ou la High Ambition Coalition (HAC). Il est donc essentiel, que sur le plan domestique, elle soit exemplaire. Il est attendu de l'État de :

→ **renoncer à tout nouveau projet d'infrastructure ou d'extraction d'énergies fossiles sur son territoire :**

- **Le cas des futurs forages pétroliers près du bassin d'Arcachon.** L'entreprise Vermilion Energy, implantée à La Teste-de-Buch (Gironde), près d'Arcachon, sous le bassin aquitain, a demandé fin 2023 une extension de leur permis d'exploitation afin de pouvoir réaliser jusqu'à huit nouveaux forages. L'objectif affiché est de compenser la perte de rendement des puits existants et ainsi continuer d'extraire autant de pétrole que possible jusqu'à la fin de l'extraction d'hydrocarbures en France en 2040, actée par la loi Hulot. Ce projet se trouve au cœur de la forêt de La Teste-de-Buch, qui a vu disparaître 5 800 hectares durant le méga feu de l'été 2022 favorisé par le dérèglement climatique.
- **Le cas de l'extension du forage pétrolier à proximité de la nappe phréatique parisienne.** En décembre 2023, l'État a autorisé la PME Bridges Énergies (anciennement Bridgeoil) à forer deux puits de pétroles supplémentaires, à Nonville, près de la forêt de Fontainebleau. Cette autorisation de nouveaux forages, faite en toute discrétion, menace des sites de captages d'eau potable de la régie publique Eau de Paris, pour près de 180 000 franciliens³⁵.
- **Le cas d'une nouvelle infrastructure fossile :** le terminal méthanier flottant du Havre (FSRU Cape Ann). Le terminal méthanier du Havre est décidé, en août 2022, et bénéficiant de facilités réglementaires majeures, ce terminal flottant affrété par TotalEnergies est mis en service en octobre 2023 pour une

durée de cinq ans. Alors que ce terminal est censé garantir la « sécurité d'approvisionnement » dans un contexte exceptionnel de crise énergétique, son utilité est questionnée. Les données de Greenpeace³⁶, recoupées par Disclose, montrent que la France a largement de quoi satisfaire ses besoins en gaz sans avoir à installer de nouvelles infrastructures.

→ **jouer son rôle de régulateur** en imposant une réduction des émissions de gaz à effet de serre imputables à l'industrie fossile en cohérence avec l'Accord de Paris et les engagements climatiques de la France.

→ **contraindre l'industrie fossile à respecter l'Accord de Paris et à payer pour les pertes et dommages** causés par les événements climatiques extrêmes, via - par exemple - une taxation des profits/superprofits des entreprises pétro-gazières.

→ **investir massivement dans une réelle transition énergétique, socialement juste**, fondée sur l'efficacité, la sobriété et le développement des énergies renouvelables. Le rapport de Pisani-Ferry & Mahfouz³⁷ souligne qu'il faudrait chaque année et jusqu'en 2030, 66 milliards d'investissement supplémentaires dans la transition écologique. Cela nécessite non seulement de réorienter les dépenses brunes vers des investissements verts mais également de développer de nouvelles sources de financements : hauts revenus et grandes entreprises pourraient être mis à contribution via des mécanismes d'imposition « verts » dont les recettes iraient à la transition écologique.

→ **intégrer dans ses objectifs de sortie des énergies fossiles le charbon métallurgique**, qui représentait en 2021 54%³⁸ du charbon consommé en France. Les sites sidérurgiques de Dunkerque et Fos-sur-Mer détenus par ArcelorMittal sont les deux sites industriels les plus émetteurs de CO₂ de France, en majeure partie du fait de l'utilisation du charbon dans les hauts-fourneaux. Malgré des annonces de décarbonation de ses activités, l'industriel ne prévoit pas d'arrêter l'activité de tous ses hauts-fourneaux, en dépit des alternatives technologiques possibles à base d'hydrogène vert. Pour que la France puisse réellement se positionner en leader de la sortie des énergies fossiles, il est impératif d'inclure le charbon métallurgique afin de s'attaquer à l'ensemble du spectre des enjeux liés à l'usage du charbon.

LA DIPLOMATIE FÉMINISTE, UN LEVIER PUISSANT DE LUTTE CONTRE L'INJUSTICE CLIMATIQUE



Si les impacts du changement climatique sont de plus en plus perceptibles, ce qui est moins évident, c'est à quel point la lutte contre le changement climatique est liée à d'autres luttes sociales, dont celle pour l'égalité des genres. Le 6^e rapport d'évaluation du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) accorde une grande attention aux moyens équitables et justes d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter, ce qui inclut la prise en considération des questions de genre.

Cette démarche repose sur le fait que les inégalités structurelles et les rapports de force inégaux sont les principales raisons pour lesquelles la crise climatique est particulièrement néfaste pour les groupes et les personnes en situation de marginalisation ou de vulnérabilité. Les femmes, adolescentes et filles font partie de ces groupes. **C'est pourquoi, afin de mener à bien une politique climatique véritablement efficace et juste, les États doivent adopter une approche transformative de genre.** Grâce à une compréhension intersectionnelle, décoloniale et antiraciste des normes sociales, cette approche permet de démanteler les racines de l'injustice et de l'inégalité, et de briser les relations de pouvoir existantes entre les genres pour permettre d'atteindre la justice sociale et climatique.

Le manque d'accès aux financements, aux technologies et aux formations ou renforcement de capacités reste la barrière la plus importante pour que les femmes et les personnes issues de la diversité de genre exercent leurs droits et déploient tout leur potentiel en matière d'action climatique. Malgré ces réalités connues, la finance climat reste majoritairement insensible au genre : **moins de 1 % de la finance climat mondiale (privée et publique)³⁹ atteint les organisations locales de femmes⁴⁰. Or l'expérience montre que plus le financement public de l'action climatique est sensible au genre, plus l'efficacité et la durabilité des investissements augmentent.**

Si les enjeux unissant l'égalité de genre et le changement climatique sont explicites, il reste la question de son portage politique au niveau international. Un des outils à disposition pour les États serait la mise en œuvre d'une diplomatie féministe qui intégrerait des politiques climatiques avec plus de justesse, d'efficacité et au final d'impact. Même si cela reste une minorité, plusieurs États membres de l'UE ont lancé un travail national sur la diplomatie féministe et sur l'intégration de l'inégalité de genre de manière générale dans leurs

stratégies climatiques. Au niveau européen, la France et l'Espagne ont élaboré un plan national sur les questions de genre, l'Allemagne et les Pays-Bas se sont récemment engagés à en faire un équilibre.

LE PLAN D'ACTION GENRE (PAG) DE LA CCNUCC UN LEVIER DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE À L'INTERNATIONAL

Cette année, en 2024, nous avons le potentiel d'agir concrètement sur les enjeux qui lient le genre, le climat et la diplomatie et mettre en oeuvre concrètement une justice climatique féministe à l'international. Le programme de travail sur le genre et le PAG vont être renégociés lors de la COP29 à Bakou. L'enjeu est de taille, car les actions concrètes en matière de politique et de diplomatie féministes peinent à se faire sentir.

La constituante Femmes et Genre de la CCNUCC (WGC) a établi quelques recommandations⁴¹ à cette occasion, ainsi que quelques principes pour le futur PAG. Tout d'abord, le programme de travail sur le genre devrait être étalé sur 10 ans avec une période d'évaluation au bout de 5 ans afin d'en constater les résultats et ajuster si besoin. Concernant le PAG plus directement :

- les indicateurs de ce futur plan doivent être beaucoup plus précis que le précédent, avec à la fois des indicateurs collectifs et des indicateurs pouvant être désagrégés pour faire un suivi individuel de chaque pays.
- la structure du futur PAG devrait donner la priorité à la participation des groupes qui sont habituelle-



© Konrad Skotnicki

ment marginalisés dans ces processus onusiens, en reconnaissant leur l'importance à tous les niveaux de l'action climatique. Une attention particulière doit être accordée aux femmes autochtones, aux filles et aux personnes d'une diversité de genre.

- tout futur PAG doit soutenir et définir des actions au niveau national, de manière détaillée, spécifique et liée aux processus et ressources existants. Par exemple, il devrait soutenir l'intégration des considérations de genre dans les CDN et activer l'engagement des pays sur une politique et une action climatique sensible au genre. Il en est de même pour les plans nationaux d'adaptation, ou les stratégies nationales biodiversité.
- Compte tenu de l'importance de l'établissement et du suivi d'indicateurs appropriés de ce PAG, la WGC reconnaît qu'un comité technique pourrait servir à soutenir et à guider la mise en oeuvre. Attention cependant, un tel organe, s'il est mal conçu, pourrait concentrer les discussions dans un espace restreint ou trop technique, limiter la participation et l'implication de la société civile et des organisations féministes.



© Pascale Amez

METTRE L'AGROÉCOLOGIE AU CŒUR DE L'ACTION CLIMATIQUE, EN CHEMIN VERS LA COP30

Malgré le poids des systèmes alimentaires en matière d'émissions de GES (près d'1/3 des émissions globales) trop peu d'attention politique est portée à l'action climatique en matière d'agriculture et à la nécessaire transformation des systèmes alimentaires. Les producteurs et productrices alimentaires du monde entier sont extrêmement affecté.e.s par les impacts des changements climatiques et ont de toute urgence besoin de financements publics adaptés et accessibles pour s'adapter. L'agroécologie, en contribuant à la diversité des cultures sur les fermes et aux interactions entre agriculture et élevage, tout en réduisant la dépendance en intrants coûteux (engrais et pesticides) qui pèsent sur les revenus des paysan.ne.s, doit être une voie d'adaptation à privilégier.

On attend des COP des signaux politiques forts en faveur de l'agroécologie, approche qui allie atténuation, adaptation, biodiversité, droits humains et égalité de genre, et qui est plébiscitée par les mouvements paysans. C'est notamment le cas, au sein du programme de travail de Sharm El Sheikh sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, qui organisera au printemps prochain un atelier sur les approches systémiques et holistiques pour l'agriculture.

L'agriculture et les systèmes alimentaires sont également au cœur de plusieurs processus de négociation distincts au sein de la CCNUCC. Les indicateurs sélectionnés pour l'objectif mondial d'adaptation (GGA) ciblant l'alimentation et l'agriculture doivent surveiller les progrès de la transition vers l'agroécologie, notamment grâce à un suivi ventilé par genre, incluant par exemple des indicateurs sur la part de financement dédiée à l'agroécologie, aux producteur.ice.s à petite échelle, ainsi que la part de ces financements dédiés aux femmes agricultrices.

Enfin, alors que les pays doivent mettre à jour leur plan climat avant la COP30, il faut impérativement apporter plus d'attention au secteur de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Les CDN, PNA et les stratégies à long terme de développement faible en carbone (LT-LEDS) doivent également être mises à jour pour intégrer les systèmes alimentaires et permettre des transitions justes en agriculture, à travers des processus inclusifs et participatifs impliquant les petits exploitants agricoles, les femmes, les jeunes, les Peuples Autochtones, et les communautés locales.

En vue de la COP30 au Brésil, qui sera un moment essentiel pour faire entendre les voix des organisations paysannes, des Peuples Autochtones, et sur la biodiversité, la COP29 doit contribuer à orienter les stratégies vers les intérêts des personnes les plus affectées. Les négociations à la CNUCC ne doivent pas devenir un lieu de greenwashing pour les acteurs agro-industriels, en régulant la place des lobbies privés et en mettant en place des procédures contre les conflits d'intérêts. ●

COP30 : UTILISER DES FEUILLES DE ROUTES COMME BOUSSOLE POUR **LIMITER** **LE RÉCHAUFFEMENT À 1,5°C**



© Marcin Jozwiak

Les Contributions Nationales Déterminées sont les feuilles de route des pays en matière d'action climatique, au cœur du cycle d'ambition de l'Accord de Paris. Elles doivent être présentées tous les cinq ans et refléter le niveau d'ambition le plus élevé possible. Actuellement, les pays préparent la version 3.0 de leurs CDN devant être remises début 2025. Celles-ci doivent incarner la mise en œuvre de toute urgence des résultats du Bilan Mondial, refléter les principes d'équité, de justice climatique et garantir un financement adéquat.

Bien que les objectifs d'atténuation doivent être un élément clé des CDN, en particulier pour les grands émetteurs, les CDN doivent aller au-delà de cela. Elles doivent refléter l'objectif plus large des politiques et des plans qui orientent la transformation de nos sociétés vers des trajectoires sûres, justes, équitables et durables sur le plan climatique⁴². Les CDN peuvent également englober des mesures d'adaptation ainsi que des actions relatives aux pertes et dommages, tout en abordant la question du financement de la lutte contre le changement climatique. En ce sens, les CDN devraient constituer les éléments fondamentaux de cette vision stratégique du développement social, environnemental et économique d'un pays à l'horizon 2050.

La science est claire : aucune CDN qui ne s'engage pas immédiatement à mettre fin à toute nouvelle production d'énergies fossiles ne peut être alignée avec la limite de 1,5°C. Tant le GIEC que l'AIE ont

constaté que brûler le pétrole, le gaz et le charbon dans les champs et mines déjà en exploitation serait suffisant pour nous faire dépasser les 1,5°C. Dans ce contexte, la réalité est qu'aucune CDN qui autorise de nouveaux projets de pétrole, de gaz et de charbon ne peut prétendre être alignée sur les objectifs de la Convention et de l'Accord de Paris. La COP29 doit faire admettre cette réalité.

Actuellement, il est crucial de soutenir la diplomatie relative aux CDN pendant et après la COP29. C'est d'ailleurs ce que semble vouloir faire la France avec un événement de haut niveau de mobilisation début 2025, pour commémorer les 10 ans de l'Accord de Paris. Alors que certains pays pourraient être prêts à annoncer leurs intentions/plans entre le G20 et la COP29, la période post-COP sera probablement le moment-clé pour que les pays se mettent à table, prêts à partager leurs progrès et à garantir une soumission des CDN en temps voulu. La troïka de la COP semble collectivement incapable d'offrir la clarté et le leadership nécessaires, en partie peut-être à cause de la « dissonance cognitive » inhérente au fait que trois pays en expansion fossile sont aux commandes de l'ambition climatique. Leurs engagements à produire des CDN compatibles avec la limite de 1,5 °C et la réalité de leurs ambitions en matière d'énergies fossiles sont en totale inadéquation. ●



© Konrad Skotnicki

1- Organisation Météorologique Mondiale, Climat, 2024, <https://wmo.int/fr/node/20249> ; Le Monde, L'année 2024 risque d'être la plus chaude jamais enregistrée, selon l'observatoire européen Copernicus, 2024, https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/08/08/l-annee-2024-risque-d-etre-la-plus-chaude-jamais-enregistree-selon-l-observatoire-europeen-copernicus_6272501_3244.html

2- Le Monde, Nous poussons la planète vers un avenir climatique où seule une partie de sa surface sera habitable, 2023, https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/06/12/nous-poussons-la-planete-vers-un-avenir-climatique-ou-seule-une-partie-de-sa-surface-sera-habitable_6177325_3244.html

3- Le Monde, L'année 2024 risque d'être la plus chaude jamais enregistrée, selon l'observatoire européen Copernicus, 2024, https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/08/08/l-annee-2024-risque-d-etre-la-plus-chaude-jamais-enregistree-selon-l-observatoire-europeen-copernicus_6272501_3244.html

4- Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change, <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>

5- Kick big polluters out, Release: Record number of fossil fuel lobbyists at COP28, dec 2023, <https://kickbigpollutersout.org/articles/release-record-number-fossil-fuel-lobbyists-attend-cop28>

6- ibid

7- United Nations Climate Change, How COPs are organized - Questions and answers, <https://unfccc.int/process-and-meetings/conferences/the-big-picture/what-are-united-nations-climate-change-conferences/how-cops-are-organized-questions-and-answers#Host-country-and-presidency>

8- Pour la prochaine COP, le choix se porte finalement sur l'Azerbaïdjan, Actu environnement, dec 2023, <https://www.actu-environnement.com/ae/news/choix-pays-accueil-COP29-Azerbaïdjan-43106.php4>

9- Report of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement on its fifth session, held in the United Arab Emirates from 30 November to 13 December 2023, FCCC/PA/CMA/2023/16/Add.1, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_16a01_adv_.pdf

10- Para 29, Recognizes that transitional fuels can play a role in facilitating the energy transition while ensuring energy security

11- Para 28.a, Tripling renewable energy capacity globally and doubling the global average annual rate of energy efficiency improvements by 2030

12- NRDC, <https://www.nrdc.org/bio/joe-thwaites/cop-28-climate-fund-pledge-tracker>

13- IDDRI, Négociation sur le futur traité plastiques: lueurs d'espoir à Ottawa, 2024 <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/negociations-sur-le-futur-traite-plastiques-lueurs>

14- Departement of international relation and Cooperation, 2024, <https://dirco.gov.za/address-by-president-cyril-ramaphosa-at-the-79th-session-of-the-un-general-assembly-24-september-2024/>

15- OECD, Les pays développés ont dépassé l'objectif annuel de 100 milliards USD pour la première fois en 2022, 2024, https://www.oecd-ilibrary.org/sites/9db2b91d-fr/1/3/1/index.html?itemId=/content/publication/9db2b91d-fr&csp_=51dc6e635cf0d1e73d44fc19dc16355e&iteml-GO=oeecd&itemContent=book

16- CAN-I, août 2024, https://climatenetwork.org/wp-content/uploads/2024/08/Climate-Action-Network_NCQG_August-2024.docx.pdf. Sur la base d'une analyse de la littérature actuelle sur la détermination des besoins dans un document de travail interne, CAN s'attend à ce que le NCQG établisse un montant de financement d'au moins 1 trillion de dollars par an, transféré des pays développés vers les pays en développement, sur une base équivalente à des subventions.

17- Le montant de 1 trillion représente le minimum nécessaire pour chaque domaine thématique en fonction des besoins, 30% atténuation, 30% adaptation et 40% pertes et dommages. Il serait inapproprié d'appliquer une répartition de 40-30-30 à une somme inférieure à 1 trillion de dollars. Comme points de départ utiles dans la littérature pour chaque domaine thématique, vous pouvez consulter Markandya et Gonzalez-Equino (2019) sur les pertes et dommages, le Rapport sur le fossé de l'adaptation du PNUE (2023) pour l'adaptation, et la feuille de route IEA Net Zero (2023) pour l'atténuation. Les chiffres de CAN concernant les besoins en soutien thématique sont basés sur un échange technique autour de la littérature sur l'évaluation des besoins, en s'appuyant sur diverses publications relatives à chacun des trois domaines thématiques, en appliquant des hypothèses sur les coûts qui devraient être supportés par les pays développés et les niveaux appropriés d'équivalence des subventions pour chaque domaine. Plus précisément, il est supposé que les pertes et dommages ainsi que l'adaptation doivent être financés par des subventions et non par des prêts, tandis que l'atténuation nécessite la fourniture de subventions ainsi qu'un financement concessionnel abordable pour les pays en développement.

18- COP29 host Azerbaijan seeks \$1Bn from fossil fuel producers for climate fund, 2024, <https://www.theguardian.com/world/article/2024/jul/20/cop29-host-azerbaijan-seeks-1bn-from-fossil-fuel-producers-for-climate-fund>

19- ActionAid International. The Vicious Cycle: Connections Between the Debt Crisis and Climate Crisis. London: ActionAid International, 2023, <https://actionaid.org/publications/2023/vicious-cycle#downloads>

20- EURODAD, L'histoire de deux urgences, 2020, <https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/1945/attachments/original/1612956073/climate-and-debt-FR.pdf?1612956073> ; Debt justice, The debt fossil fuel trap, 2023, https://debtjustice.org.uk/wp-content/uploads/2023/08/Debt-Fossil-Fuel-Trap-Report_2023.pdf

21- OCI, We can pay for it, 2024, <https://www.oilchange.org/wp-content/uploads/2024/09/Fact-Sheet-We-can-pay-for-it-1.pdf>

22- CAN europe, 2023, <https://caneurope.org/content/uploads/2023/10/Public-sources-climate-finance-loss-and-damage.pdf>; (High income countries as proxy for Annex II). Zheng and Rutherford (2022) Aviation Climate Finance Using a Global Frequent Flyer Levy. ICCT: <https://theicct.org/wp-content/uploads/2022/09/global-aviation-frequent-flying-levy-sep22.pdf>

23- Marshall Islands demands \$100 tax on shipping emissions, 2021, [https://www.lloydlist.com/LL1136097/Marshall-Islands-demands-\\$100-tax-on-shipping-emissions](https://www.lloydlist.com/LL1136097/Marshall-Islands-demands-$100-tax-on-shipping-emissions)

24- <https://gabriel-zucman.eu/files/report-g20.pdf>

25- 1% wealth tax on wealth over \$1 million, rising progressively to 7% over 100 million, and 15% over \$1 billion. World Inequality Report Scenario 3, applied to 2023 GNI for Annex II countries using Table 7.3 and World Inequality Database indicators, https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2023/03/D_FINAL_WIL_RIM_RAPPORT_2303.pdf. This also roughly matches the USD 2.2 trillion total pursuing an 4% raise in Tax to GDP ratios through wealth taxes in Annex II countries in FINDING THE FINANCE, ActionAid Australia, 2024, p 7, <https://actionaid.org/sites/default/files/publications/Finding%20the%20Finance%20Report%20-%20FINAL.pdf>.

26- <https://www.oxfamfrance.org/rapports/egalite-climatique-une-planete-pour-les-99/#:~:text=%C3%80%20quelques%20jours%20de%20la,soit%205%20milliards%20de%20personnes>.

27- Based on a Climate Damages Tax that is introduced in 2024 at a low initial rate of \$5 per tonne of CO₂e increasing by \$5 per tonne each year. Using the projected averages for 2024-2030, with OECD countries as a proxy for Annex II countries. p. 27 https://www.greenpeace.org.uk/wp-content/uploads/2024/07/CDT_guide_2024_FINAL-1.pdf

28- UNGA, A/AC.295/2024/L.4, 2024, Chair's Proposal for Draft Terms of Reference for a United Nations Framework Convention on International Tax Cooperation https://financing.desa.un.org/sites/default/files/2024-08/Chair%27s%20proposal%20draft%20ToR_L_4_15%20Aug%202024____.pdf

29- Reuters, A program meant to help developing nations fight climate change is funneling billions of dollars back to rich countries, 2024 <https://www.reuters.com/investigates/special-report/climate-change-loans/>

30- Voir la totalité des soumissions sur le site officiel de la CBD: <https://www.cbd.int/nbsap>

31- Voir la déclaration sur le lien suivant (2007) sur le lien suivant : https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_E_web.pdf

32- Voir la convention (1989) sur le lien suivant : https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C169

33- The Guardian, Stop looking for loopholes, UN warns, after Saudi hints end of fossil fuels 'just one option', 2024, <https://www.theguardian.com/global-development/2024/feb/02/countries-must-not-pick-loopholes-in-cop-deal-to-end-fossil-fuels-says-un>

34- Ibid

35- Le monde, Forage pétrolier près des captages d'eau qui alimentent Paris : la justice ne stoppe pas les travaux https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/05/17/le-refere-d-eau-de-paris-pour-suspendre-des-travaux-de-forage-petrolier-pres-de-ses-captages-en-seine-et-marne-rejete-par-la-justice_6233824_3244.htm

36- Greenpeace France, Terminal méthanier flottant du Havre: symbole d'une politique climatique et énergétique à la dérive, <https://www.greenpeace.fr/sheet/rapport-terminal-methanier-du-havre/>

37- Plsani, Mahfouz, Les incidences économiques de l'action pour le climat, 2023

38- Ademe, Plan de transition sectoriel de l'industrie de l'acier en France, 2024

39- <https://climatefundsupdate.org/publications/gender-and-climate-finance-2020/>

40- <https://reseauactionclimat.org/diplomatie-feministe-un-levier-puissant-de-lutte-pour-la-justice-climatique/>

41- <https://www4.unfccc.int/sites/SubmissionsStaging/Documents/202404040413---WGC%20GAP%20Submission.pdf>

42- CAN-I, Lignes directrices pour les CDN 3.0 : Mettre en œuvre et aller au-delà des résultats du Bilan Mondial, 2024, <https://climatenetwork.org/wp-content/uploads/2024/05/CAN-Guidelines-NDCs-fr.pdf>

CONTACTEZ LES ONG POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ENJEUX DE LA COP

RÉSEAU ACTION CLIMAT

Ludivine Préneron
Sur place du 8 au 23 novembre
+33 (0)6 71 14 06 37
ludivine.preneron@reseauactionclimat.org

ACTION CONTRE LA FAIM

Sur place du 8 au 23 novembre
Marie Cosquer
+33 (0)7 81 28 84 97
mcosquer@actioncontrelafaim.org

WOMEN ENGAGE FOR A COMMON FUTURE

Anne Barre
Sur place du 8 au 23 novembre
+33 (0)7 86 60 57 41
anne.barre@wecf.org

CARE FRANCE

Mathilde Henry
Sur place du 8 au 16 novembre
+33 (0)7 86 00 42 75
henry@carefrance.org

GREENPEACE

Kim Dallet
+33 (0)6 33 58 39 46 (Paris)
kim.dallet@greenpeace.org

SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

Judith Lachnitt (Paris)
judith.lachnitt@secours-catholique.org
+33 (0)6 64 93 62 33

350.org

Fanny Petitbon (Paris)
+ 33 (0)6 33 58 39 46
fanny.petitbon@350.org

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique



réseau
action
climat
france